

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE PAYS ROYANNAIS ENVIRONNEMENT (PRE) du 19/09/2023

La séance est ouverte à 18h00. Gérard BUNEL, président, constate que 17 adhérents sur 22 membres à jour de cotisation sont présents ou représentés.

1. Rapport moral du Président

1.1 Participation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a voté à l'unanimité dans une délibération du 25 septembre 2020 la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Notre association est l'une des cinq associations membres de cette commission. C'est pour nous un gage de crédibilité dont nous sommes fiers. En tant que membre de cette commission, l'avantage que nous pouvons en tirer est d'avoir notre mot à dire sur les compétences de la CARA : transports, déchets et assainissement.

1.2 Participation au groupe de travail sur la réutilisation des eaux usées traitées (RÉUT)

Une instruction du Gouvernement du 7 mai 2019, a déclenché la constitution d'un Groupe de travail multi-acteurs de 15 personnes dont Gérard Bunel pour PRE désigné par la CARA, le sujet étant : « **A quelles conditions mettre en place la réutilisation d'eaux usées traitées sur le bassin versant de la Seudre, pour un usage bénéfique aux milieux tout en étant économiquement viable** ».

Trois réunions se sont tenues durant l'année 2022 pour parvenir à la production d'un rapport en fin d'année présenté aux membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Seudre.

La CARA a pris en considération un certain nombre de recommandations du rapport.

En France, il n'y a que 1 % de l'eau usée traitée qui est réutilisée alors qu'en Italie c'est 8 %, 14 % en Espagne et 80 % en Israël ! Les freins en France sont le carcan administratif, l'Agence Régionale de santé (ARS) et la méfiance de la population...

Cependant la CARA qui traite par ses stations d'épuration (STEP) 6 à 7 millions de m³ réutilise 300 000 m³ d'eau usée traitée soit 5 %. Depuis 1987, le golf de Royan est arrosé par l'eau issue de la STEP de St Palais et depuis 2009, le golf de La Palmyre et les espaces verts du Club Med sont arrosés à partir de la STEP des Mathes-La Palmyre.

L'arrosage de 109 ha de cultures grâce à la STEP de Cozes sera possible après travaux pour un coût de 2 080 000 € dont 770 000 € financés par la CARA.

Les futurs projets sont de réutiliser un maximum d'eaux usées traitées en sortie des STEP de St Palais, les Mathes et St Georges pour des usages urbains et pas seulement agricoles.

1.3 Qualité des eaux de baignade

La pression exercée par des associations de défense de l'environnement a permis d'améliorer la qualité des eaux de baignade comme le prouve celle de Royan qui a retrouvé ses cinq pavillons bleus sur cinq.

Néanmoins, les fermetures préventives de plages sont fréquentes et en rapport à la pluviométrie : 5mm / heure ou 8 mm en 24 heures.

1.4 Prolongation de l'extraction de granulats au Platin de Grave

PRE avait donné un avis défavorable à l'enquête publique relative à la demande de GRANULATS OUEST, afin d'obtenir l'autorisation de prolonger pendant vingt ans l'exploitation de la concession minière de sables et de graviers siliceux marins dite « Platin de Grave ».

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a quant à lui donné un avis positif le 12 avril 2023 par un vote de 30 pour et 19 contre.

Nous ne savons pas à ce jour si l'exploitation a réellement repris.

2. **Rapport financier**

Le rapport financier est le suivant :

- compte bancaire au 25/09/2023 : 655,94 €
- dépenses de fonctionnement : 179,07 €
assurance : 116,10 € et site internet : 62,97 €
- frais bancaires : 44,40 €
- recettes (cotisations et dons 2023) : 270 € (195 € + 75 €)
- placement sur livret : 1 220,58 €

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier.

3. **Élections des membres du Conseil d'administration et du Bureau**

Le Conseil d'administration (CA) est renouvelable par moitié chaque année. Les membres élus en 2022 et non démissionnaires sont : Jeanne-Hélène Bailly (Vaux-sur-mer), Gérard Bunel (Vaux-sur-mer) et Olivier Marvaud (Saint-Palais-sur-mer).

Les candidats Martine Gomis (Saujon), Bruno Lichère (Saint-Georges-de-Didonne) et Julien Martin (Étaules) ont été élus à l'unanimité au CA.

Le Conseil d'administration composé de six administrateurs élira prochainement son Bureau.

4. **Exposé de Bruno Lichère sur le projet Pure Salmon au Verdon-sur-mer**

4 avril 2022 : signature d'une convention entre le Grand Port Maritime de Bordeaux et l'entreprise Pure Salmon pour l'implantation d'une vaste ferme aquacole à la pointe du Médoc

7 mai 2022 : Conférence de presse à l'initiative des écologistes (EELV et Sea Shepherd) pour alerter sur les zones d'ombre de ce projet.

8 mai 2022 : Sud Ouest rend compte de la réunion du 7 mai à Royan

12 mai 2022 ; Réunion entre Pure Salmon et Estuaire pour tous

14 mai 2022 : Nature Environnement 17 évoque le dossier dans une réunion interne

17 mai 2022 : Le dossier est évoqué à la commission locale de l'eau du SAGE estuaire. Pascale GOT, Présidente du SAGE et vice présidente du département, souhaite « accompagner au mieux ce projet ».

20 juin 2022 : Motion présentée au Conseil Régional par les Ecologistes et rejetée manifestant des craintes sur ce projet

30 juin 2022 : Réunion publique à Soulac Pure Salmon, Grand Port Maritime de Bordeaux et représentants de la communauté de communes, Maires du Verdon et de Soulac

1^{er} juillet 2022 : Article dans Sud Ouest relatant la réunion du Verdon

14 juillet 2022 : Article dans Le Monde

Pétition sur www.mesopinions.com 2849 signatures

24 septembre 2022 : Article de France Bleu Gironde qui relate la création du collectif qui s'oppose au projet

2 octobre 2022 : Article de Sud Ouest à propos du collectif créé en Gironde

6 octobre 2022 : Tournage de l'œil du 20h de France 2 sur un bateau en face du Médoc

15 octobre 2022 : Nicolas Thierry, député de la Gironde, pose une question écrite au gouvernement

17 octobre 2022 : 20 minutes relate la question écrite au gouvernement et le projet

Diffusion du reportage sur France 2 à l'œil du 20H

19 octobre 2022 : Nicolas Thierry passe au JT de 19h sur France 3

TV7 interviewe les animatrices du collectif

3 novembre 2022 : Article dans Sud Ouest : le maire de Talais ulcéré par les opposants verts au projet

21 novembre 2022 : Avis de la CLE Nappes profondes a priori sollicité par Pure Salmon : avis défavorables jusqu'à présent mais forages exploratoires décidés

25 novembre 2022 : Estuaire pour tous communique dans sa newsletter sur le projet PS

6 décembre 2022 : Estuaire pour tous annonce dans sa newsletter les forages tests

14 décembre 2022 : Emission sur France Inter « Pourquoi des projets de fermes d'élevage de saumon font polémique en France »

3 janvier 2023 : Requête déposée contre le projet auprès de la Commission Européenne
<https://nonpuresalmon33.wixsite.com/requete-ue>

13 janvier 2023 : Pétition lancée sur change.org qui atteint à ce jour 50495 signatures !

22 janvier 2023 : Le collectif s'est structuré en association Eaux Secours Agissons

1^{er} février 2023 : Christophe BECHU ministre de l'écologie en déplacement à Soulac

15 février 2023 : Sud Ouest annonce la réunion publique à Saint Vivien du Médoc du Samedi 18 février

18 février 2023 : plus de 100 personnes présentes à la réunion publique

25 février 2023 : réunion publique à Royan organisée par Estuaire pour tous

10 mars 2023 : Pure Salmon envoie une mise en demeure demandant à l'association de retirer sa pétition qui serait diffamatoire

26 mars 2023 : Manifestation organisée à Bordeaux contre le projet mais annulée en raison de la météo

29 avril 2023 : Pure Salmon a retiré son dossier ICPE

25 mai 2023 : L214 va prendre en charge les frais de justice

1^{er} juillet : Sud Ouest annonce que l'association est assignée en justice pour diffamation. Conférence de presse

6 juillet 2023 : Pure Salmon organise une permanence pour le public à la mairie du Verdon sur Mer

29 juillet 2023 : Malgré un avis défavorable de l'enquête publique, la préfecture valide le projet de regroupement de fermes aquacoles sur la baie de Golfe Juan.

Août 2023 : Les élus de Guingamp Paimpol Agglomération ont renoncé à vendre au groupe norvégien Smart Salmon les 10 hectares de terres agricoles où devait s'implanter une usine à saumons

12 septembre 2023 : France 3 annonce que le projet est suspendu (info de La Tribune) en raison d'une incomplétude des études sur l'eau

14 septembre 2023 : Sud Ouest informe que Pure Salmon s'apprête à déposer un nouveau projet environnemental suite aux études complémentaires demandés par la Préfecture de la Gironde. IPCE Installations classées protection de l'environnement.

2 octobre 2023 : réunion de la CLE du SAGE

2 novembre 2023 : Audience du tribunal PURE SALMON contre Eaux Secours Agissons

Documentaire sur BLAST

<https://www.youtube.com/watch?v=1BUZps5a3qc>

Circuit prévu à Boulogne sur Mer avec le soutien de la Région Hauts de France et l'agglomération du Boulonnais

2 ans de baignade

- Les œufs arrivent d'Islande par avion
- A l'arrivée, ils sont inspectés, les viables sont désinfectés et transférés dans les racks de l'écloserie
- Les alevins de moins de 1g, après quinze semaines d'incubation, sont aspirés dans des bassins dont la température augmentera progressivement. Dix semaines après, ils doivent peser 5 g.
- Transfert dans des bassins de pré grossissement pour atteindre 30 g. Les alevins sont exposés 24/24h à un éclairage LED.
- Durant les 72 semaines suivantes, les alevins doivent passer de 120 g à 5 kgs.
- A 200 grammes, les juvéniles sont soumis aux vaccinations, antiparasitaires et antibiotiques. A ce stade la mortalité est la plus forte car ils tournent dans des bacs de 19m de diamètre. Ils sont nourris avec des granulés de farines, de plumes et d'huile de volaille, de farines d'insectes, de protéines et tourteaux de soja. Des liants sont incorporés aux granulés pour éviter que les excréments ne flottent et ne se fragmentent en particules.
- Temps de la transition : jeûne de purification
- Etourdissement par électrocution, vérification de l'insensibilité en pinçant la queue, tranchage des branchies, saignée immédiate pendant que le système cardio vasculaire fonctionne encore puis plongeon dans un caisson de refroidissement pour améliorer la durée de consommation.

Résumé de la requête formulée devant la commission des pétitions de la commission européenne:

- **la plus grande ferme usine terrestre d'Europe d'élevage intensif** : production minimale de 10.000 tonnes de saumons par an soit plus de **2 millions de saumons par an**, salmoniculture de type RAS (Système de Recirculation en Aquaculture, jamais testée à ce niveau de production par l'entreprise)
- **une implantation sur une zone vulnérable aux risques inondation/tempête**, érosion marine et montée des eaux dans le cadre du réchauffement climatique
- **des rejets potentiellement toxiques à effets directs et indirects dans des milieux exceptionnels, habitats, réservoirs de biodiversité et corridors écologiques et protégés** (877.200 m3 d'eau rejetés par an dans un Parc naturel marin, des sites Natura 2000, un « Parc naturel régional...»). Pas d'information de PURE SALMON sur les rejets qui seront produits...Pas d'étude d'impact prévue en respect de la directive Habitats.
- **une énorme surconsommation d'eau dans des nappes en « stress hydrique » et « à risque de salinisation » selon le SAGE Nappes profondes de Gironde" : 1.077.200 m3 d'eau pompée par an** soit 877.200 m3 d'eau pour le renouvellement journalier et 200.000 m3 d'eau pour le renouvellement annuel de l'eau de la vingtaine de bassins
- **une très importante surconsommation d'énergie en période de sobriété énergétique** (au minimum de **75 GWh/an** incluant seulement la consommation en électricité pour la recirculation de l'eau et la production de chaleur ce qui engendrerait des émissions de GES de 5 000 tonnes de CO2e/an);
- **des conditions de bien-être animal délétères** (une surcharge biotique dans les bassins avec une densité de biomasse prévue de **70 kg de saumons / m3** d'eau)
- **un financement par des fonds non européens à l'éthique discutable** (Pure Salmon est une entreprise basée à Abu Dhabi et financée par le fonds d'investissement spéculatif singapourien 8F Asset Management)
- **un dispositif inédit dit « Sites Industriels Clés en Main »**, d'allègement de procédures environnementales, administratives et d'information du public

5. Exposé d'Olivier Marvaud sur la forêt de La Coubre

Les coupes continuent en forêt, elles sont importantes, mais on constate qu'il n'y a plus de coupes rases et que la technique de la futaie irrégulière représente désormais environ le tiers des parcelles traitées au cours d'une "saison" de coupes. C'est la technique que l'on préfère, car elle vise à maintenir sur une parcelle des peuplements mélangés, en âges et en espèces. Sur les parcelles qui font l'objet de coupes plus

conséquentes, le maintien de semenciers permet au paysage de retrouver assez rapidement un aspect satisfaisant.

On se console comme on peut, mais c'est le jour et la nuit par rapport aux coupes rases qui ont laissé des paysages lunaires sur des dizaines d'hectares - et certains secteurs ne s'en sont toujours pas remis.-le projet baptisé "Coeur de Coubre", avance bien. Il s'agit donc de redonner vie à l'arboretum ou jardin d'essai de la Coubre, à l'Ecole de la forêt, mais aussi de "valoriser" le patrimoine de guerre, notamment la Batterie Gironde... L'école de la forêt rénovée devrait être opérationnelle en 2025 (pour accueillir les "gens d'ici", des touristes, mais aussi les classes de la région pour des demi-journées en forêt), le jardin d'essai dont une partie des allées ont été retracées, accueille déjà sur trois petites parcelles de jeunes plants en phase de test : micocouliers de Provence, sapins de Bornmüller et chênes pubescents. Le micocoulier semble prometteur. Seront testés dans les prochains mois, le sapin de Céphalonie et le chêne-liège. De nouvelles protections biodégradables sont également testées, certaines se révélant insuffisantes, d'autres (comme la laine de mouton), plus efficaces.

Une piste PMR permettra de visiter une partie du site de l'arboretum.

Par rapport aux premières années de mobilisation, il y a un véritable retournement. Nos propositions ont été en grande partie prises en compte, et les Comités de massif qui étaient les chambres d'enregistrement des décisions prises à Paris sont devenus depuis deux ans des réunions constructives où de véritables décisions sont prises. -la D25, il en a été question justement. Des aménagements sont prévus dans certains secteurs dangereux, mais tout va au ralenti. On ne lâche pas l'affaire et on remonte au créneau à chaque fois ! Je pourrai vous donner plus de détails sur les points précis concernés (quatre points sensibles entre le Marais de Bréjat et la Bouverie).

La population de grands cervidés : après la chute libre de ces cinq dernières années, on observe un léger mieux. Il faudra confirmer cette tendance avec des chiffres précis (ou plutôt des estimations fiables). Quelques sorties à venir dans les prochains jours, à l'occasion du brame, nous permettront d'avoir des éléments de réponse. Il faut rappeler que nous étions passés en quelques années d'une soixantaine de cerfs bramant à moins d'une quinzaine...

Pour résumer, la situation est aujourd'hui bien meilleure sur le Massif de la Coubre qu'il y a 6 ou 7 ans, il y a une prise de conscience qui s'est opérée (suite à la mobilisation, partout en France, d'associations comme les nôtres, suite à une série d'étés très chauds et les conséquences sur les jeunes plants, etc). Les sous-traitants (mieux formés) font moins d'erreurs aussi, on le constate sur le terrain.

Mais bien sûr, il ne faut pas se laisser endormir et rester très vigilants, tout en continuant à faire des propositions constructives !

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30. De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Gérard BUNEL
Membre du Conseil d'administration